

Initiative Paix au Sahel (SPI)



Termes de Référence

**Etude sur l'intervention de l'Eglise en matière de dialogue
interreligieux**

Avril 2023

I. Contexte et justification

Le Burkina Faso fait face depuis quelques années à une crise multidimensionnelle qui s'est aggravée avec la recrudescence des attaques terroristes et la montée de l'extrémisme violent. Cette situation a favorisé l'intolérance, la haine, la division et la défiance de l'autorité de l'État.

Les conséquences de cette crise sont nombreuses et graves : des pertes en vies humaines (Civils et militaires), le déplacement massif et forcé des populations vers des zones plus sécurisées (1 882 391 Personnes Déplacées Internes à la date du 31 janvier 2023 selon le SP/CONASUR), des destructions d'édifices publics et privés (écoles, centres de santé etc..), la montée de la stigmatisation ethnique ...

L'une des graves conséquences de cette crise est l'effritement de la cohésion sociale et du vivre ensemble, ainsi que la menace au principe de laïcité de l'État. En effet longtemps considéré comme un havre de paix et un exemple de tolérance et de coexistence pacifique entre les religions, le Burkina Faso semble perdre de ces valeurs. En 2016, International Crisis Group résumait cette situation en ces termes : « Le Burkina Faso est une exception parmi les pays sahéliens en raison de sa grande diversité religieuse et de la tolérance qui y règne. S'il reste solide, le modèle burkinabè de coexistence religieuse connaît des tiraillements »¹. Le titre du rapport (Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux) avait fait l'objet de critiques de la part d'une partie de l'opinion qui estimait que le dialogue interreligieux au Burkina Faso était pratiquement irréprochable. D'autres études ultérieures viendront mettre en relief la nécessité de questionner la qualité du dialogue interreligieux au Burkina Faso. A titre illustratif, l'étude menée en 2020 par l'ONG *Interpeace* et qui a donné lieu à la publication d'un rapport intitulé « Jeter les bases d'une paix durable au Burkina Faso : Analyse participative des facteurs de conflit et de résilience » montre qu'il y a un effritement des canaux de transmission des valeurs. Entre autres, elle pointe, les institutions traditionnelles et religieuses qui n'arrivent plus à impacter suffisamment la société dans le sens des valeurs dont elles sont les gardiennes.

Ces analyses rejoignent d'ailleurs, l'appréciation que les structures publiques elles-mêmes font de la situation. Ainsi, l'étude du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique (MJDHPC) menée dans le cadre de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC) pouvait affirmer : « Les rapports entre les différentes religions ont traditionnellement été plutôt pacifiques. En dépit de cette cohabitation jugée pacifique entre les différentes religions, il existe quelques cas de manifestations d'intolérance, de violence et de conflits ». Cela a justifié la création de la 7^{ème} catégorie de conflits dans le répertoire des 7 types de conflits majeurs identifiés et suivis par l'ONAPREGECC. L'Etat Burkinabè,

¹ Voir International Crisis Group, rapport n°240 du 6 septembre 2016 Page 1

prenant la pleine mesure du développement des conflits à caractère religieux, a affiché, notamment depuis 2020, une volonté politique forte de résoudre le problème. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration et l'adoption d'une Stratégie Nationale de Cohésion Sociale et d'une stratégie nationale de la réconciliation. Ces stratégies souhaitent impliquer toutes les composantes de la société et encouragent toutes les initiatives développées en faveur de la promotion de la paix et du vivre ensemble. Les confessions religieuses sont particulièrement sollicitées, compte tenu de leur rôle habituel de structures pacificatrices. Les attentes vis-à-vis des structures confessionnelles sont nombreuses et légitimes :

- La nécessité de l'implication des confessions religieuses pour contrer la déliquescence des valeurs morales et religieuses ;
- La nécessité d'un plus grand engagement des confessions religieuses pour déjouer l'instrumentalisation du religieux par les groupes armés non étatiques ;
- L'importance du rôle des confessions religieuses dans la promotion de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale ;
- Le rôle des acteurs religieux (qui sont des principes de légitimation) dans la restauration de l'Etat de droit et de l'autorité de l'Etat.

Consciente de la nécessité de la permanence du dialogue interreligieux, la Conférence Episcopale Burkina-Niger s'appuie sur la Commission Episcopale du Dialogue Interreligieux (CEDIR), qui est un de ses instruments de pastorale depuis Concile Vatican II pour renforcer ses actions de promotion du dialogue avec les autres confessions religieuses (l'Islam, les confessions chrétiennes protestantes et les religions traditionnelles africaines). L'Eglise catholique, à travers cette commission a eu plusieurs initiatives de dialogue interreligieux, aussi bien au niveau local, qu'au niveau national ; l'objectif étant de rassembler les communautés autour d'une seule valeur qu'est le vivre-ensemble et la paix, socle de tout développement. Si des efforts indéniables ont été faits dans le sens de ce dialogue, certaines voix s'élèvent néanmoins pour critiquer le faible engagement des confessions religieuses dans les activités de promotion du dialogue, au moment où d'autres décrivent le caractère élitiste de ce dialogue.

Au regard de tout ce qui précède, l'Eglise doit marquer une halte pour faire l'état des lieux de ces interventions en matière de dialogue interreligieux. Quelle appréciation peut-on faire de l'efficacité et de l'efficience de ces interventions ? Sur la base des analyses qui seront faites, quelles recommandations peuvent-elles être formulées pour intensifier la cohésion entre les confessions religieuses, dans la perspective de leur permettre de jouer plus efficacement leur rôle ?

A travers cette étude soutenue par Initiative Paix au Sahel (SPI) au titre de l'année fiscale en cours, l'Eglise et son partenaire Catholic Relief Services (CRS) entendent contribuer pour que des réponses soient apportées à ces questions importantes. Les

présentes Termes de Référence (TDR) visent à préciser les principaux aspects de ladite étude.

II. Objectifs de l'étude

1. Objectif global

Faire une analyse des initiatives de l'Eglise (à travers ses structures) en matière de dialogue interreligieux et formuler des recommandations pour des interventions plus efficaces et plus efficientes.

2. Objectifs de l'étude

- Répertorier les initiatives de l'Eglise en matière de dialogue interreligieux :
 - Quels sont les différentes initiatives développées par l'Eglise catholique ?
 - Quelles sont les spécificités de ces initiatives ?
- Réaliser une cartographie de ces interventions ;
 - Où ces interventions ont-elles eu lieu ?
 - Qui sont les acteurs qui ont été impliqués ?
 - En quoi ont consisté ces interventions ?
- Faire une analyse critique de ces interventions ;
 - Quels ont été les succès ?
 - Quels ont été les échecs ?
 - Quels sont les potentialités ?
 - Quels sont les obstacles ?

- Formuler des recommandations pour une capitalisation des meilleures approches afin de permettre une réorientation des initiatives de l'Eglise en matière de dialogue interreligieux :
 - A la lumière des analyses réalisées, quelles recommandations pour les relations entre l'Eglise et les autres confessions religieuses ?
 - Quelles recommandations pour une contribution efficace des confessions religieuses à la paix et à la cohésion sociale ?
 - Quelle approche de plaidoyer à l'endroit des partenaires techniques et financiers, des structures de l'Etat Burkinabè et l'Assemblée législative ?

III. Méthodologie de l'étude

Il appartient au prestataire de décliner la méthodologie qu'il propose pour l'atteinte des résultats. Toutefois, il convient de signaler, à titre indicatif, que la méthode sera essentiellement qualitative. Cette étude doit se mener auprès des institutions de l'Eglise et des autres religions impliquées dans les différentes initiatives.

IV. Couverture géographique de l'étude

Cette étude a une envergure nationale. Toutefois, compte tenu de la situation sécuritaire très délétère et volatile du pays, il appartient au prestataire de faire des propositions concrètes en tenant compte des objectifs à atteindre et des mesures de mitigation qu'il met en place.

V. Bénéficiaires de l'étude

Les bénéficiaires de cette étude sont essentiellement :

- L'Eglise catholique et toutes ses institutions disposeront d'informations et données nécessaires pour développer une approche plus pertinente de dialogue interreligieux ;
- Le SPI qui disposera de données primaires pour ses interventions pouvant faire l'objet de suivi et d'évaluations rigoureuses ;
- Les autres confessions religieuses qui s'imprèneront des bonnes pratiques de l'Eglise en matière de dialogue interreligieux.

VI. Procédures d'analyse des données

Les données de l'enquête seront collectées avec les outils de collecte des données qualitatives. Elles pourraient être analysées avec les logiciels de traitement des données qualitatives. Cette solution est préférable, mais pas obligatoire si le consultant n'a pas d'expérience dans l'utilisation de ces logiciels.

VII. Profil et mission du consultant.

Le Consultant doit répondre aux critères suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master ou plus en sciences sociales (sociologie, anthropologie, gestion des conflits, etc.).
- Avoir des expériences confirmées dans la gestion et/ou l'évaluation orientées dans la prévention/gestion de conflits ; connaissance solide des mécanismes (alternatifs) de résolution de conflits ; en particulier dans les milieux communautaires/ruraux à caractère sensible aux conflits ;
- Justifier d'une expérience significative dans la collecte et l'analyse de données qualitatives ;
- Disposer d'une expérience avérée en matière d'analyse sociologique ;
- Avoir une bonne connaissance de l'ordonnancement juridique au Burkina Faso est un atout majeur ;

- Disposer des compétences suivantes au sein de l'équipe de l'étude : Expert en Prévention et gestion de conflits communautaires, Expertise/connaissance solide des mécanismes (alternatifs) de résolution de conflits en particulier dans les milieux communautaires/ruraux...

VIII. Les livrables

Les éléments suivants devront être fournis lors de la mise en œuvre, de l'analyse et à la fin de l'étude :

- Un plan de travail détaillé, avec des dates cibles et des résultats attendus identifiés et mis en évidence ;
- Tous les outils de collecte de données ;
- Toutes les photos et notes de terrain avec citation textuelle des enquêtés ;
- Deux exemplaires reliés et une copie électronique du rapport d'étude ;
- Base de données des informations collectées.
- Rapport final après la validation.

IX. Modalités de soumission.

a. Composition du dossier de candidature :

Le Consultant ou le bureau d'étude doit fournir un dossier comportant :

Documents administratifs :

- Une lettre de motivation/soumission dûment signée et faisant ressortir les facteurs justifiant que le candidat est le plus indiqué pour la tâche ;
- Les CV et diplômes du personnel proposé dont celui du consultant principal bien détaillé ;
- Un dossier fiscal, pour les cabinets, est nécessaire ;
- Les copies de tout autre document administratif jugé important ;

Documents techniques :

- Une note méthodologique présentant les rubriques suivantes : compréhension de la mission, commentaires et/ou propositions d'amélioration des termes de référence, méthodologie proposée pour traiter les différents résultats attendus de l'étude, planning d'intervention ;
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence ;

- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés.

Une offre financière comportant :

- Une lettre d’engagement ;
- Le budget détaillé par composante de prix prenant en compte l’étude et la restitution sachant que l’enveloppe globale prévue pour cette étude est de 5 125 000 Fcfa TTC

Dépôt des dossiers : les dossiers sont déposés sous pli fermé au siège du Secrétariat Général de la CJP-Burkina sis à Dagnoen dans l’enceinte du Centre Cardinal Paul Zoungrana, rue 2977 à l’attention de Monsieur le Secrétaire Général de la CJP-Burkina ou par mail à l’adresse suivant : cjpburkina@gmail.com avec cc à soubeigameli@yahoo.fr. Afin de prendre en compte votre candidature, l’objet du mail doit être intitulé : < Offre pour l’étude sur l’intervention de l’Eglise en matière de dialogue interreligieux>>. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Période de dépôt des dossiers : Du 19 mars au 25 avril 2023 à 15 heures 00.

X. Durée de la mission

La durée de la mission est prévue pour **35 jours**.

Description	Délais
la rencontre de cadrage	1 jour
Revue documentaire	2 jours
Harmonisation de la compréhension des outils	1 jour
Amendements des outils de collecte	1 jour
Collecte des données terrains	21 jours
Interprétation, analyse	2 jours
Soumission du rapport provisoire	3 jours
Rencontre de validation	1 jours

Rapport final (intégration des amendements au cours de la rencontre de validation)	3 jours
Total	35 jours
